



TABLE DES FRAIS ET COMMISSIONS
En date du 29/05/2026

Tables des matières

1. General.....	2
2. Instruments des marchés organisés (OMI)	4
3. Tableau des commissions et frais pour les CFD sur actions et les CFD sur ETF.....	7
4. Contrats CFD sur devises, indices, matières premières et crypto-monnaies.....	8
5. Frais de redistribution des données boursières émises par la Bourse de Varsovie (GPW) via Internet.....	9
6. Informations générales.....	9
7. Tableau des Taux de change de XTB	9
8. Taux de change	11

1. General

Titre	STANDARD
Ouverture et clôture d'un compte	Gratuit
Frais de tenue de compte par mois	Gratuit ou jusqu'à 10 EUR ¹⁾
Intérêts de pénalité	Intérêts de pénalité statutaires ³⁾
Frais de transfert sur des comptes espèces effectués via une carte de crédit ou de débit	EUR - Gratuit USD - 0.95% ⁴⁾
Frais de transfert sur le compte espèces effectué via le paiement express par PayPal	EUR - 0.85% ⁴⁾ USD - 0.85% ⁴⁾
Frais de transfert sur le compte Cash par carte de débit, carte de crédit, paiement express par PayU ou paiement express par PayPal dans le cadre du dépôt initial gratuit	Gratuit ⁸⁾
Frais pour chaque préparation et envoi des rapports quotidiens / confirmations relatives aux ordres sous format papier	50 EUR (journalier) + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi des rapports quotidiens / confirmations relatives aux ordres ²⁾
Frais de répétition, pour chaque préparation et envoi de Documents d'information clés sur les Instruments Financiers XTB (dénommés "KID") sous format papier	50 EUR + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi de documents d'informations clés sur les Instruments Financiers ²⁾
Frais pour chaque préparation et envoi d'un relevé d'Instruments Financiers et du Solde détenus sous format papier	50 EUR+ 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi d'un relevé d'Instruments Financiers et du Solde détenus sous format papier ²⁾
Valeur des intérêts sur les fonds du Client dus à XTB conformément au point 4.19 des CG	La moyenne du taux d'intérêts annuel est entre 0.0% et 6.5% ⁵⁾
Service de Déclaration régi par les termes et conditions du service de délégation de la déclaration de transactions à XTB S.A. par un client étant une Contrepartie Financière ou une Contrepartie Non-financière	Gratuit

« plus »

Commission prélevée sur le chiffre d'affaires sur les instruments suivants : ITA40

Commission fixe liée à la valeur notionnelle de la transaction, selon le tableau ci-dessous ⁶⁾:

Valeur de la transaction	Frais
0-2,500 EUR	0,25 EUR
2,500- 5,000 EUR	0,5 EUR
5,000- 10,000 EUR	1 EUR
10,000- 50,000 EUR	5 EUR
50,000- 100,000 EUR	10 EUR
100,000- 500,000 EUR	50 EUR
500,000- 1,000,000 EUR	100 EUR
> 1,000,000 EUR	200 EUR

- 1) Uniquement si les conditions ci-dessous sont remplies, des frais de 10 EUR seront facturés chaque mois :
 - a) au cours des 365 derniers jours, il n'y a eu ni ouverture, ni clôture de position sur le compte du Client et
 - b) aucun dépôt n'a été effectué dans les 90 derniers jours sur le compte.En l'absence de fonds suffisants, des frais sont prélevés sur le montant des fonds restants sur le compte du client. Avant que les frais ne soient perçus, les montants sont convertis dans la devise du compte. Si un client a une position ouverte sur un compte, aucun frais n'est facturé. Les frais mensuels de tenue de compte ne sont pas facturés pour la tenue d'un PEA (Plan d'Épargne en Actions) ou d'un compte lié à un PEA (Plan d'Épargne en Actions).
- 2) Les frais sont déduits du compte du client après la préparation du document à envoyer.
- 3) Les intérêts sont déduits du compte du client au moment de l'événement.
- 4) Les frais sont facturés directement au moment du transfert et déduits du compte bancaire du client.
- 5) Le taux de conversion de base est de 0,5 % du montant transféré, tandis qu'un taux plus élevé de 0,8 % du montant transféré s'applique aux transferts effectués pendant le week-end (du vendredi 22h00 au dimanche 23h00) et les jours fériés (jours où aucune cotation des devises n'a lieu). Les heures indiquées entre le dernier dimanche d'octobre et le dernier samedi de mars sont exprimées en heure d'Europe centrale (CET), tandis que pendant l'heure d'été, entre le dernier dimanche de mars et le dernier samedi d'octobre, elles sont exprimées en heure d'été d'Europe centrale (CEST). Les frais sont prélevés sur le compte du client à partir duquel le transfert est effectué au moment de la conversion monétaire.
- 6) La fourchette de taux d'intérêt indiquée correspond aux intérêts versés sur les dépôts à vue en EUR, USD, PLN, CZK, RON, HUF valables à la date de publication du présent tableau.
- 7) La taxe FTT italienne est à la charge et déduite du compte du client le jour ouvrable suivant le jour où la transaction a été exécutée. En cas de conversion de devises, le taux de change officiel de la BCE de la veille de l'application de la taxe FTT est utilisé. Si ce taux n'est pas disponible, le taux de change de la NBP de la veille de l'application de la taxe FTT est appliqué et utilisé à la place.
- 8) Le dépôt initial gratuit désigne le premier versement unique sur le compte espèces pour lequel aucun frais n'est facturé. Le montant du versement est libre, dans la limite des plafonds et des devises applicables au mode de paiement choisi. Le dépôt initial gratuit est réservé aux clients ayant conclu leur premier contrat avec XTB à compter du 27 octobre 2025. Après avoir utilisé le dépôt gratuit, chaque dépôt ultérieur sera soumis à une commission conformément au barème des frais et commissions. Le dépôt initial gratuit ne couvre qu'un seul paiement, quel que soit le nombre de comptes détenus. Le moment où le dépôt initial gratuit est effectué est considéré comme étant le moment où le client soumet l'ordre de paiement.

2. Instruments des marchés organisés (OMI)

Commissions sur les transactions

Commissions pour les transactions sur les instruments des marchés organisés (Actions, ETF) ¹⁾		Frais de conversion de devises ²⁾⁴⁾
Tarif valable jusqu'à atteindre un chiffre d'affaires de 100 000 EUR dans un délai d'un mois calendaire sur tous les comptes enregistrés	Tarif valable pour toute transaction après dépassement de 100 000 EUR de turnover cumulé pour tous les comptes enregistrés au cours d'un mois calendaire ³⁾⁴⁾	
0%, minimum 0 EUR	0.2%, minimum 10 EUR, minimum 0 EUR ⁵⁾	0,5%

¹⁾ Pour les instruments cotés dans une devise autre que l'euro, la valeur nominale de la transaction sera convertie en euros au taux de change XTB afin de calculer la commission en euros. Pour les comptes libellés dans une devise autre que l'euro, les frais seront convertis de l'euro vers la devise dans laquelle le compte est libellé, conformément au taux de change XTB, et débités du compte du client au moment de l'exécution de la transaction.

²⁾ Toutes les conversions de devises liées aux transactions et aux opérations sur titres sur les OMI sont soumises à une majoration de 0,5 % en plus du taux de change tel que défini dans les conditions générales. Elle est prélevée sur le compte du client au moment de l'exécution de la transaction ou à la date de règlement de l'opération sur titres.

Exemple:

L'ouverture d'une position longue sur des actions et des ETF, ETC, ETN (OMI) cotées en EUR, sur un compte libellé en USD, sera soumise à une conversion de devises conformément aux taux de change XTB, selon la formule suivante : $\text{ask EUR/USD} + 0.5\% \cdot \text{mid}$. La position courte sera assujettie à une conversion de devises sur la base : $\text{bid EUR/USD} - 0.5\% \cdot \text{mid}$.

L'ouverture d'une position longue sur des actions et des ETF, ETC, ETN (OMI) cotées en USD, sur un compte libellé en EUR, sera soumise à une conversion de devises conformément aux taux de change XTB, selon la formule suivante : $\text{bid EUR/USD} - 0.5\% \cdot \text{mid}$. La position courte sera assujettie à une conversion de devises sur la base : $\text{ask EUR/USD} + 0.5\% \cdot \text{mid}$.

³⁾ Exemple: Prenons un scénario dans lequel un client trade 5 fois en un mois. La valeur cumulée des 4 premières transactions est égale à 95 000 EUR. La valeur nominale de la cinquième transaction (achat d'actions cotées en Allemagne) est de 7.500 EUR. La commission facturée dans ce cas sera égale au montant minimum de 10 EUR ($[2\ 500 \text{ EUR} \times 0,2\%] < 10 \text{ EUR}$). Pour convertir la valeur nominale de l'ordre en EUR, XTB utilise les taux du marché présentés sur la plateforme de trading xStation. Si XTB propose un taux de conversion EUR donné, alors cette conversion a lieu directement au taux de change XTB. Si le taux direct n'est pas disponible sur la plateforme de trading, XTB convertira d'abord la valeur nominale en USD puis en EUR. Dans les deux étapes, XTB utilisera le taux de cotation moyen.

⁴⁾ Si le taux direct n'est pas disponible sur la plateforme de trading, XTB convertira d'abord la dénomination en USD, puis dans la devise cible. Dans les deux cas, XTB utilisera 0,5 % du taux de change moyen pour calculer les frais de conversion de devises.

⁵⁾ La commission minimale pour les transactions sur OMI n'est pas facturée pour le PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Frais et taxes imposés par les autorités locales

Marché	Frais/Taxes ¹⁾	Taux
France	Taxe sur les Transactions Financières	0,4% de la valeur des actions acquises ²⁾
Espagne	Taxe sur les Transactions Financières espagnole	0,2% de la valeur des actions acquises ³⁾
États-Unis	Sec Fee	0% de la valeur des titres vendus
Grande-Bretagne	Stamp Duty Reserve Tax (pour les titres émis par des entités ayant leur siège en Irlande)	1% de la valeur de la transaction d'achat
	Stamp Duty Reserve Tax (pour les titres émis par des entités dont le siège est en dehors de l'Irlande)	0,5% de la valeur de la transaction d'achat
	PTM Levy	1.5 GBP par transaction si la contrepartie totale de la transaction concernée est supérieure à 10 000 £ ⁴⁾
Italie	Taxe sur les Transactions Financières italienne	0,1% de la valeur des actions acquises ⁵⁾

¹⁾ Les taxes sont déduites du compte du client le jour ouvrable suivant le jour où la Transaction a été exécutée.

²⁾ La TTF s'applique à l'acquisition nette d'actions de sociétés dont la capitalisation boursière dépasse 1 milliard d'euros. La liste des sociétés cotées concernées peut être consultée ici: <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/9789-PGP>.

³⁾ La TTF s'applique à l'acquisition nette d'actions de sociétés dont la capitalisation boursière dépasse 1 milliard d'euros. La liste des sociétés cotées concernées peut être consultée ici:
https://sede.agenciatributaria.gob.es/static_files/Sede/Tema/Declaraciones_informativas/I_Transacciones_Financieras/RELACION_SOCIEDADES_EJER_2025_INGLES.pdf.pdf

⁴⁾ Le PTM Levy est payable sur les transactions sur titres de sociétés constituées au Royaume-Uni, dans les îles anglo-normandes ou sur l'île de Man et dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé britannique ou sur un système de négociation multilatéral.

⁵⁾ L'impôt ne s'applique pas à l'acquisition nette d'actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 500 millions d'euros.

Autres frais ¹⁾

Type de frais	Taux
Frais de transfert OMI sortant depuis le compte de trading (y compris les actions radiées d'un marché réglementé) ⁵⁾	Titres cotés en Espagne : 0,10 % de la valeur du titre par ISIN (minimum 100 EUR)
	Autres marchés: 25 EUR par ISIN ²⁾
Transfert OMI entre différents comptes de trading dans xStation ⁵⁾	0,5 % de la valeur de la transaction d'achat par ISIN (minimum 25 EUR) ²⁾
Frais de sortie OMI du PEA (Plan d'Épargne en Actions) ⁵⁾	15 EUR par ISIN (plafond de 150 EUR de frais au total)
Certificat de dépôt ⁶⁾	250 EUR
Inscription à une assemblée générale des actionnaires ⁶⁾	250 EUR
Envoi des votes lors de l'assemblée générale ⁷⁾	10 EUR
Commission pour chaque préparation de confirmation de paiement du dividende ⁶⁾	10 EUR
Enregistrement de la participation à l'offre de rachat d'actions (marché non polonais) ⁹⁾	25 EUR
Frais de garde ⁸⁾	0,02% par an, par mois calendaire pour tout excédent de la valeur quotidienne moyenne du portefeuille supérieur à 250 000 EUR ³⁾

- 1) Les frais seront convertis dans la devise dans laquelle le compte est tenu selon le taux de change XTB au moment de l'exécution de la transaction.
- 2) Des frais minimum sont facturés sur le compte à partir duquel les titres seront transférés (la devise du compte détermine la devise des frais)
- 3) Exemple : en supposant que la valeur quotidienne moyenne du portefeuille pour un mois est égale à 300 000 EUR, des frais de 0,8 EUR seront facturés ([50 000 EUR x 0,02 % x 1/12])
- 4) Tous les frais sont déduits du compte du client.
- 5) Les frais sont facturés le jour du transfert.
- 6) Les frais sont facturés le jour de l'émission du document.
- 7) Les frais sont facturés le jour du transfert des votes au dépositaire. Il s'agit de la date limite fixée par le dépositaire.
- 8) Les frais sont facturés le mois suivant si les conditions indiquées dans la colonne « Taux » sont remplies.
- 9) Les frais sont facturés le jour de l'opération sur titres.

Retenues à la source

Les actions des Clients XTB sont enregistrées sur le compte omnibus tenu par le Dépositaire. En cas de paiement de dividendes, le contribuable retenu à la source est la banque désignée pour un marché donné par le Dépositaire XTB. Le contribuable n'a aucune connaissance de l'identité des clients XTB (bénéficiaires effectifs), et donc de leur résidence fiscale. Pour les juridictions où des conventions de double imposition peuvent s'appliquer, le contribuable, incapable d'identifier la résidence fiscale du propriétaire des actions, ne peut pas appliquer les dispositions de ces conventions de double imposition. Dans un tel cas, le contribuable est tenu d'appliquer le taux de retenue à la source le plus élevé prévu par la réglementation locale (par exemple 30 % pour les actions cotées aux États-Unis, 35 % pour les actions cotées en République tchèque, 35 % pour les actions cotées au Portugal). La taxe est prélevée sur le compte du Client à la date de règlement de l'opération sur titres.

3. Tableau des commissions et frais pour les CFD sur actions et les CFD sur ETF

Marché	Commission par Transaction (sur la valeur de la transaction à l'ouverture et clôture de positions sur CFD Actions et CFD ETF par marché) ¹⁾	Majoration (Mark-up) incluse dans le prix de l'instrument ²⁾	Frais déduits de l'équivalent du dividende dû au Client sur un marché ³⁾	Frais inclus dans la conversion de devise du profit ou de la perte sur la transaction et les opérations sur titres																
CFD Actions US	0,00% par ordre, minimum 0 USD	0.30%	30.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions UK	0,00% par ordre, minimum 0 EUR	0.30%	0.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions UK International	0,00% par ordre, minimum 0 USD	0.30%	15.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions Portugal	0,00% par ordre, minimum 0 EUR	0.30%	25.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions Espagne	0,00% par ordre, minimum 0 EUR	0.30%	19.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions Allemagne	0,00% par ordre, minimum 0 EUR	0.30%	26.375%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions République tchèque	0,00% par ordre, minimum 0 CZK	0.30%	15.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions France	0,00% par ordre, minimum 0 EUR	0.30%	25.00%	0.5% ⁵⁾																
CFD Actions Italie	<p>0,00% par ordre, minimum 0 EUR Des frais fixes relatifs à la valeur nominale de la transaction sont appliqués. Le tableau ci-dessous détaille les frais appliqués par tranche de valeur de transactions⁴⁾ :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Transaction value</th> <th>Fee</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-2,500 EUR</td> <td>0,25 EUR</td> </tr> <tr> <td>2,500- 5,000 EUR</td> <td>0,5 EUR</td> </tr> <tr> <td>5,000- 10,000 EUR</td> <td>1 EUR</td> </tr> <tr> <td>10,000- 50,000 EUR</td> <td>5 EUR</td> </tr> <tr> <td>50,000- 100,000 EUR</td> <td>10 EUR</td> </tr> <tr> <td>100,000- 500,000 EUR</td> <td>50 EUR</td> </tr> <tr> <td>500,000- 1,000,000 EUR</td> <td>100 EUR</td> </tr> </tbody> </table>	Transaction value	Fee	0-2,500 EUR	0,25 EUR	2,500- 5,000 EUR	0,5 EUR	5,000- 10,000 EUR	1 EUR	10,000- 50,000 EUR	5 EUR	50,000- 100,000 EUR	10 EUR	100,000- 500,000 EUR	50 EUR	500,000- 1,000,000 EUR	100 EUR	0.30%	26.00%	0.5% ⁵⁾
Transaction value	Fee																			
0-2,500 EUR	0,25 EUR																			
2,500- 5,000 EUR	0,5 EUR																			
5,000- 10,000 EUR	1 EUR																			
10,000- 50,000 EUR	5 EUR																			
50,000- 100,000 EUR	10 EUR																			
100,000- 500,000 EUR	50 EUR																			
500,000- 1,000,000 EUR	100 EUR																			

	> 1,000,000 EUR	200 EUR			
CFD Actions Suisse	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	35.00%	0.5% ⁵⁾
CFD Actions Pays-Bas	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	15.00%	0.5% ⁵⁾
CFD Actions Belgique	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	30.00%	0.5% ⁵⁾
CFD Actions Danemark	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	27.00%	0.5% ⁵⁾
CFD Actions Finlande	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	20.00%	0.5% ⁵⁾
CFD Actions Norvège	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	25.00%	0.5% ⁵⁾
CFD Actions Suède	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	30.00%	0.5% ⁵⁾
CFD ETF Europe	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	30.00%	0.5% ⁵⁾
CFD ETF US	0,00% par ordre, minimum 0 EUR		0.30%	30.00%	0.5% ⁵⁾

- 1) Les frais appliqués doivent être convertis dans la devise de référence du compte de trading selon le taux de change XTB et débités du compte du Client au moment de l'exécution de la transaction.
- 2) La majoration est incluse dans le spread présenté sur un compte d'investissement. La moitié de la valeur de majoration (0,15 %) est déduite du prix acheteur et l'autre moitié est ajoutée au prix vendeur au moment de l'exécution de la transaction.
- 3) Le jour du paiement du dividende XTB enregistre sur le compte du Client l'équivalent du dividende moins les frais.
- 4) Les frais résultant de la taxe italienne sur les transactions financières (FTT) sont calculés et prélevés sur le compte du client le jour ouvrable suivant le jour de l'exécution de la transaction.
- 5) Toutes les conversions de devises résultant de transactions sur des CFD sur actions dérivées et des CFD sur ETF, ainsi que les opérations sur titres sur le compte de transaction, sont soumises à une majoration de 0,5 % du taux de change XTB. Les frais sont prélevés sur le compte du client au moment de la clôture de la transaction et de la réalisation des opérations sur titres.

4. Contrats CFD sur devises, indices, matières premières et crypto-monnaies

Frais de conversion de devises	
Conversion en devise du résultat de la transaction	0.5% ¹⁾

- 1) Toutes les conversions de devises résultant de transactions sur des instruments CFD sur devises, indices, matières premières et cryptomonnaies dans le compte du client sont soumises à une majoration de 0,5 %, qui est incluse dans le taux de change XTB. Les frais de conversion de devises ont une incidence sur le résultat de la transaction et sont réglés au moment de la clôture de la transaction.

5. Frais de redistribution des données boursières émises par la Bourse de Varsovie (GPW) via Internet

Personnes physiques	
Accès aux données en temps réel - une offre CFD Actions, une offre OMI, Pologne, niveau 1	Gratuit

6. Tableau des commissions et frais pour les options

Groupe	Partie de la prime correspondant à la majoration du prix d'exécution	Partie de la prime correspondant à la majoration pour conversion de devise
Options (tous les actifs sous-jacents)	0.25%	0%

La prime totale se compose de trois éléments : la valeur brute de la prime calculée à partir du prix d'exercice brut, la valeur de la majoration sur le prix d'exercice et la valeur de la majoration appliquée au taux de conversion.

7. Informations générales

Autres coûts liés aux transactions dans XTB, par ex. Les spreads, points de swap, financement au jour le jour ou autres commissions et frais que le client doit payer à XTB sont décrits dans d'autres tableaux de conditions et le tableau des points d'échange/financement au jour le jour disponibles sur le site Web de XTB.

8. Tableau des Taux de change de XTB

Afin de convertir des positions spécifiques dans la devise du compte du client, dans chaque transaction du client, XTB utilise les taux acheteur et vendeur du compte standard du client. La fréquence d'actualisation du taux de change XTB peut être légèrement réduite par rapport aux prix du compte standard.

Si XTB ne se réfère pas à une paire de devises permettant de convertir directement un des paramètres de la transaction dans la devise du compte d'investissement, la conversion est effectuée en convertissant le paramètre en USD puis dans la devise du compte d'investissement.

XTB informe dans la Table des Frais et Commissions des frais supplémentaires qui peuvent survenir.

Les tableaux ci-dessous présentent le taux, qui est utilisé pour convertir un paramètre donné d'une transaction dans la devise du Compte d'investissement du client.

	Instruments CFD	Instruments des marchés organisés
Marge	$(\text{Bid rate}^1 + \text{Ask rate}^2) / 2$	N/A
Résultat de la Transaction	<p>Pour les instruments CFD :</p> <p>Bid rate³ - dans le cas du règlement d'une transaction dans la devise du compte qui reflète le processus de vente par le Client de la devise de l'instrument pour recevoir le paiement (transaction rentable),</p> <p>Ask rate⁴ - dans le cas du règlement d'une transaction dans la devise du compte qui reflète le processus d'achat par le Client de la devise de l'instrument pour couvrir le passif (transaction déficitaire)</p> <p>Si un taux de conversion direct n'existe pas pour les transactions sur CFD, le résultat sera d'abord converti en USD, puis, dans la devise du compte d'investissement. Les deux conversions seront effectuées selon les mêmes principes que ceux d'une conversion unique.</p>	N/A
Commission	Ask rate ⁴	Ask rate ⁴
Valeur des points Swap / Cout du financement et valeur de la position du rollover	$(\text{Bid rate} + \text{Ask rate}) / 2$	N/A
TTF, Autres frais/taxes	Le taux de change officiel de la BCE de la veille de l'application de la taxe TTF. Si le taux susmentionné n'est pas disponible, le taux de change de la NBP de la veille de l'application de la taxe TTF.	Selon le taux de fixation officiel de la Banque Nationale de Pologne de la veille
Opérations sur titres (dividendes, équivalents de dividendes, commission sur l'équivalent de dividende, équivalent de droits de souscription, etc.)	<p>Bid rate³ - pour les flux de trésorerie positifs</p> <p>Ask rate⁴ - pour les flux trésorerie négatifs</p>	Bid rate ⁶
Valeur nominale d'achat/vente	N/A	Ask rate ⁷ pour les ordres d'achat Bid rate ⁶ pour les ordres de vente

1) Prix de la transaction d'achat.

2) Prix de la transaction de vente.

3) Taux de change XTB exprimé en bid – mid * mark-up⁵

4) Taux de change XTB exprimé en ask + mid * mark-up⁵

5) Le montant de la majoration a été précisé aux sections 3 et 4. – Frais de conversion de devise.

6) Taux de change XTB exprimé en bid – mid * mark-up⁸

7) Taux de change XTB exprimé en ask + mid * mark-up⁸

8) Le montant de la majoration a été précisé à la section 2.

9. Taux de change

Le taux de change est basé sur les prix de l'offre standard. Le taux de change est actualisé au maximum une fois par seconde.

En dehors des heures de négociation des instruments de change utilisés pour la conversion des devises, des frais de conversion plus élevés s'appliquent les week-ends et les jours fériés, comme indiqué dans la section 1. Générale.

L'ouverture du marché fait référence au premier prix après l'ouverture de la négociation.

Si XTB ne cote pas une paire permettant un échange direct, la conversion se fait d'abord en dollars américains, puis dans la devise du compte.

Taux de change	Cours acheteur du taux de change
----------------	----------------------------------

Exemple :

- 1) Un client possède un compte en euros et échange 1000 euros contre un autre compte en détenus en dollars US. Le taux de change actuel (bid / ask) :

EURUSD : (1,08215 / 1,08224)

La valeur de 1000 euros en dollars US est égale à 1082,15 USD = 1000 * 1,08215

De plus, une commission sera prélevée selon les informations fournies dans la section 1. Générale, soit 0,5 % ou 0,8 % selon le moment de l'échange.

- Valeur de la commission facturée : 5 EUR = (1000 EUR* 0,5% = 5 EUR)
Ou
- Valeur de la commission facturée : 8 EUR = (1000 EUR* 0.8% = 8 EUR)

- 2) Un client possède un compte en dollars US et échange 1000 dollars US contre un autre compte en détenus en euros. Le taux de change actuel (bid / ask) :

EURUSD: (1.08215 / 1.08224)

→ USDEUR = ($\frac{1}{\text{EURUSD}}$): (0.92401 / 0.92409)

La valeur de 1000 euros en dollars US est égale à 924,01 EUR = 1000 * 0,92401

De plus, une commission sera prélevée selon les informations fournies dans la section 1. Générale, soit 0,5 % ou 0,8 % selon le moment de l'échange.

- Valeur de la commission facturée : 5 USD = (1000 USD* 0,5% = 5 USD)
Ou
- Valeur de la commission facturée : 8 USD = (1000 USD* 0.8% = 8 USD)

En outre, le service n'est fourni qu'en effectuant un transfert initié par le client entre les comptes de négociation détenus par le client et uniquement dans les devises de ces comptes. XTB fournit des services de change uniquement lorsqu'ils sont liés à la fourniture d'un autre service de courtage. Le service de change fourni par XTB ne constitue pas

une activité de change. Le service de change ne doit servir qu'à l'exécution d'ordres spécifiques, tels que l'achat d'instruments financiers dans une devise autre que les fonds déposés par le client.